



AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'UTILISATION DE L'EAU

Conformément à l'article 55(1) de la *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* («Loi»), avis est donné que l'Office des eaux du Nunavut a reçu les demandes suivantes relatives aux permis d'utilisation des eaux énumérés ci-dessous :

Type «B»

- 2BE-EPW----, Projet Epworth, Emerald Geological Services, date limite pour les commentaires **15 mai 2024**
- 2BE-COP1721, Programme de forage pour mine de cuivre, Tundra Copper Corp, date limite pour les commentaires : **23 mai 2024**

Pour obtenir des informations sur ces demandes, veuillez communiquer avec l'Office des eaux du Nunavut à licensing@nwb-oen.ca ou au numéro d'appel sans frais 1-855-521-3745 ; les demandes peuvent être consultées à l'adresse <ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/>

Par le présent avis, les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs observations concernant une demande à l'Office des eaux du Nunavut dans le délai prescrit par l'Office.

Toute inaction dans les délais prévus, concernant cet avis, entraînera la perte de votre droit à la prise en compte de vos commentaires ou à une indemnisation, conformément aux articles 58 à 61 de la Loi.